

**DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU MARDI 18 JUILLET 2017**

N°2017- CC-2017-7S-CES-32

L'An Deux Mille Dix-Sept, le Mardi 18 du mois de Juillet à dix-huit heures, le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération « La Riviera du Levant », dûment convoqué, s'est réuni à l'Hôtel de ville du Gosier, dans la salle de délibérations en séance publique, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre DUPONT, Président, pour délibérer sur les questions inscrites à l'ordre du jour de la présente assemblée intercommunale.

PRESENTS : MM. Jean-Pierre DUPONT - Christian BAPTISTE - Laurent BERNIER - Jocelyn CUIRASSIER - Francs BAPTISTE - Teddy MARY - Solaire COCO - Philippe TROUPE - Mmes Lydie PAVIOT ép. SELLIN - Paulette LAPIN - M. Jean-Claude CHRISTOPHE - Mme Nadia CELINI - M. José SEVERIEN - Mme Félicienne GANTOIS - M. Patrice PIERRE-JUSTIN - Mmes Maguy THOMAR - Sylvia LAPTES - M. Lucien GALVANI - Mmes Valérie HUGUES - Mariette MANDRET - MM. Eric LATCHOUMANIN - Jean FAHRASMANE - Mmes Yvonne CHELAMIE ép. LOSBAR - Isabelle BOSSU ép. JEANJEAN - M. Raymond PARSHAD - Mme Nathalie CHOURO ép. BRACAT - M. Jean-Luc PERIAN - Mme Cynthia DINANE.

EXCUSES : M. Jean-Claude PIOCHE - Mme Marie-Flore DESIREE - M. Christian THENARD (Procuration à José SEVERIEN) - Mmes Ghislaine GISORS - Roberte MERI - Liliane MONTOUT - Alix OURTOU ép. HUYGHUES BEAUFOND - Olivia JEAN ép. RAMOUTAR-BADAL (Procuration à Eric LATCHOUMANIN) - Michelle MAXO (Procuration à Valérie HUGUES) - MM. Duniere AGLAS (Procuration à Francs BAPTISTE) - Jean DAIJARDIN (Procuration à Teddy MARY).

ABSENTS : M. Cédric CORNET - Mme Diana PERRAN - M. René NOEL.

Monsieur Jocelyn CUIRASSIER a été désigné en qualité de secrétaire de séance.

OBJET : APPROBATION DU PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL POUR LA REALISATION D'UN TERRAIN DE FOOT FIVE EN GAZON SYNTHETIQUE (PLAYGROUND) EN EXTERIEUR SUR LA COMMUNE DE SAINT-FRANÇOIS

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération CC-2016-9S-DAJA-43 relative à la définition de l'intérêt communautaire ;

Vu la délibération CC-2016-9S-DAF-47, en date du 22 décembre 2016 approuvant le plan de financement relatif à ces équipements sportifs ;

Vu les statuts de la Communauté d'Agglomération et notamment sa compétence en matière d'équipements sportifs;

Considérant le football comme un facteur de cohésion sociale ;



Considérant le bilan positif de la première édition du tournoi de football itinérant organisé par la Communauté d'Agglomération La Riviera du Levant ;

Considérant l'opportunité de l'implantation des terrains de football synthétique sur la commune de Saint-François,

Le Conseil communautaire,

DECIDE

Article 1 : D'approuver le montant des dépenses prévisionnelles et le plan de financement prévisionnel pour la réalisation d'un terrain de foot five en gazon synthétique (playground) en extérieur sur la commune Saint-François :

Ce budget total prévisionnel se décompose comme suit :

MONTANT DES DEPENSES PREVISIONNELLES	
Postes de dépenses	Coût HT euros
Gazon synthétique	14 000,00 €
Equipements sportifs	20 000,00 €
Installation	8 000,00 €
TOTAL	42 000,00 €

Le plan de financement prévisionnel se décompose comme suit :

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL		
Montant total	100%	42 000,00 €
CNDS	80 %	33 600,00 €
CARL	20 %	8 400,00 €

Article 2 : D'autoriser le Président à prendre toutes mesures nécessaires en vue de l'exécution de la présente délibération.

Article 3 : D'autoriser le Président à signer tout acte relatif à la bonne exécution de cette affaire.

Article 4 : Monsieur le Président est chargé de l'exécution de la présente délibération.

Acte rendu exécutoire après envoi
en Préfecture le,

20 JUL. 2017

Fait et délibéré à Gosier, le 18 Juillet 2017

Pour extrait certifié conforme

Et publication ou notification le,

20 JUL. 2017

LE PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE
D'AGGLOMERATION LA RIVIERA DU LEVANT



Jean-Pierre DUPONT